

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 91 (1994)
Heft: 6

Rubrik: Contrôle du miel S.A.R.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTRÔLE DU MIEL S.A.R.

Directives 1994 pour le contrôle du miel

Une nouvelle saison de récolte apicole est à la porte. C'est-à-dire pour vous une nouvelle période d'engagement au contrôle du miel.

La marche à suivre pour 1994 reste la même que pour 1993. A savoir que vous adresserez vos échantillons au «contrôleur analytique SAR» ci-dessous désigné pour votre fédération.

Important! — Modifications

Dans sa dernière séance le comité SAR, de manière à assurer l'autofinancement du contrôle du miel, a fixé l'**émolument de contrôle à Fr. 10.— par contrôle** (respectivement échantillon/tranche de 500 kg de miel contrôlé).

La **seule** identification à utiliser pour un miel contrôlé est le label, qu'il soit conditionné en bidons ou en bocaux/boîtes. L'étiquette (pour bidons) n'est dès lors plus utilisée.

Début du contrôle — Dès après l'extraction de la première récolte. N'oubliez pas de rappeler aux apiculteurs de ne pas extraire trop tôt. Plus ils attendront avant l'extraction, plus la teneur en eau sera faible, donc le miel de meilleure qualité. La limite 1994 pour la teneur en eau reste fixée à 18,5%.

Fin du contrôle — **15 octobre 1994.**

Contrôleurs analytiques SAR — Ci-après les adresses des contrôleurs.

Attention, nouvelle répartition!

Fédération vaudoise: M^{me} Suzanne Aebi, chemin des Corbillettes 40 a, 1218 Grand-Saconnex, tél. (022) 798 76 24.

Fédération fribourgeoise: M^{me} Christiane Limat, route du Château-d'Af-fry 22, 1762 Givisiez, tél. (037) 26 55 47.

Fédérations valaisanne, genevoise, jurassienne, jura bernoise et neuchâtelaise: M. Bernard Pignat, Roumaz, 1965 Savièse, tél. (027) 25 34 57.

Matériel — Pour vos commandes, voir bulletin de commande annexé.

Labels — **A utiliser pour bocaux et bidons.** Nouveau label FSSA/SAR: Fr. — .10/pièce, y compris participation à l'autofinancement.

Bulletin individuel — Original (blanc) au contrôle SAR. Copie (chamois) au contrôleur de section. Copie (rose) à l'apiculteur.

Fiche récapitulative — Original + première copie au contrôle SAR. Seconde copie au contrôleur de section.

La fiche de contrôle et le décompte des paiements seront établis par le contrôle analytique SAR. L'original sera transmis au caissier SAR et vous effectuerez vos paiements sur la base d'une copie qui vous sera adressée.

D'ores et déjà je vous remercie de votre collaboration et vous souhaite une fructueuse saison apicole.

SAR, contrôle du miel: **Maxime Schaller**

NOUVEAU chez Bienen-Meier



Picking, instrument PICCOLO à transférer les larves

Poignée en bois verni, avec une fine aiguille de picking en acier inox.

Petit et maniable, longueur 9,5 cm.

1531 instrument de picking

PICCOLO

Fr. 14.-

Fahrbachweg 1 • 5444 Künten
Tél. (056) 96 13 33 • Fax (056) 96 33 22

**BIENEN
MEIER KÜNTEN**

**L'action
du mois**

Votre partenaire en apiculture

RITHNER & CIE
CH 1870 MONTHEY

vous offre une occasion exceptionnelle de bénéficier de notre



★ **ACTION DE JUIN** ★

Durant tout ce mois,
nous vous livrons
sans frais de port
100 boîtes « IDÉAL » ½ kg
en carton paraffiné,
pour le prix forfaitaire
de **Fr. 80.—**

Profitez de l'aubaine! 25% de réduction sur les maturateurs
INOX (made in France)

Qualité	100 kg: Fr. 225.—	Fr. 300.—
supérieure	200 kg: Fr. 270.—	au lieu de Fr. 360.—
	360 kg: Fr. 450.—	Fr. 610.—

Chaudières à fondre la cire	12 l	Fr. 1000.—	au lieu de Fr. 1250.—
	24 l	Fr. 1200.—	au lieu de Fr. 1500.—

**Nous recherchons dépositaires
pour le Centre et Nord vaudois + Fribourg
indépendant ou retraité avec petit local conviendrait**

RITHNER & Cie - CP 67 - Chili 29 - 1870 MONTHEY

Tél. 025/71 21 54 – Ouvert toute l'année du lundi au samedi midi